

# ESCALE DE JAVEL-BAS PARC ANDRÉ CITROËN



Plus grand parc parisien ouvert depuis Haussmann, le parc André Citroën vous fera découvrir ses serres monumentales et son architecture avant-gardiste. A l'image de TF1 et France Télévisions, de nombreux sièges sociaux sont installés à proximité de ce quartier récemment rénové. Profitez du calme du lieu avant de parcourir les quelques minutes de tramway qui vous séparent de l'effervescence du parc des expositions.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- 2 postes :  
Amont : embarcadère métallique en débord d'un quai maçonné.  
3 niveaux d'embarquement : retenue normale + 1,10 m à + 2,02 m  
Aval : ponton flottant avec niveau d'embarquement constant à 1,00 m au-dessus du plan d'eau.
- Escale accessible aux bateaux de transport de passagers.  
Bateaux : toutes dimensions.
- Peu sensible aux crues, utilisable jusqu'aux plus hautes eaux navigables.

Un espace événementiel sur le quai (2000 m<sup>2</sup> environ) est disponible en complément de la réservation d'escale





# ESCALE DE JAVEL-BAS PARC ANDRÉ CITROËN



## ACCÈS

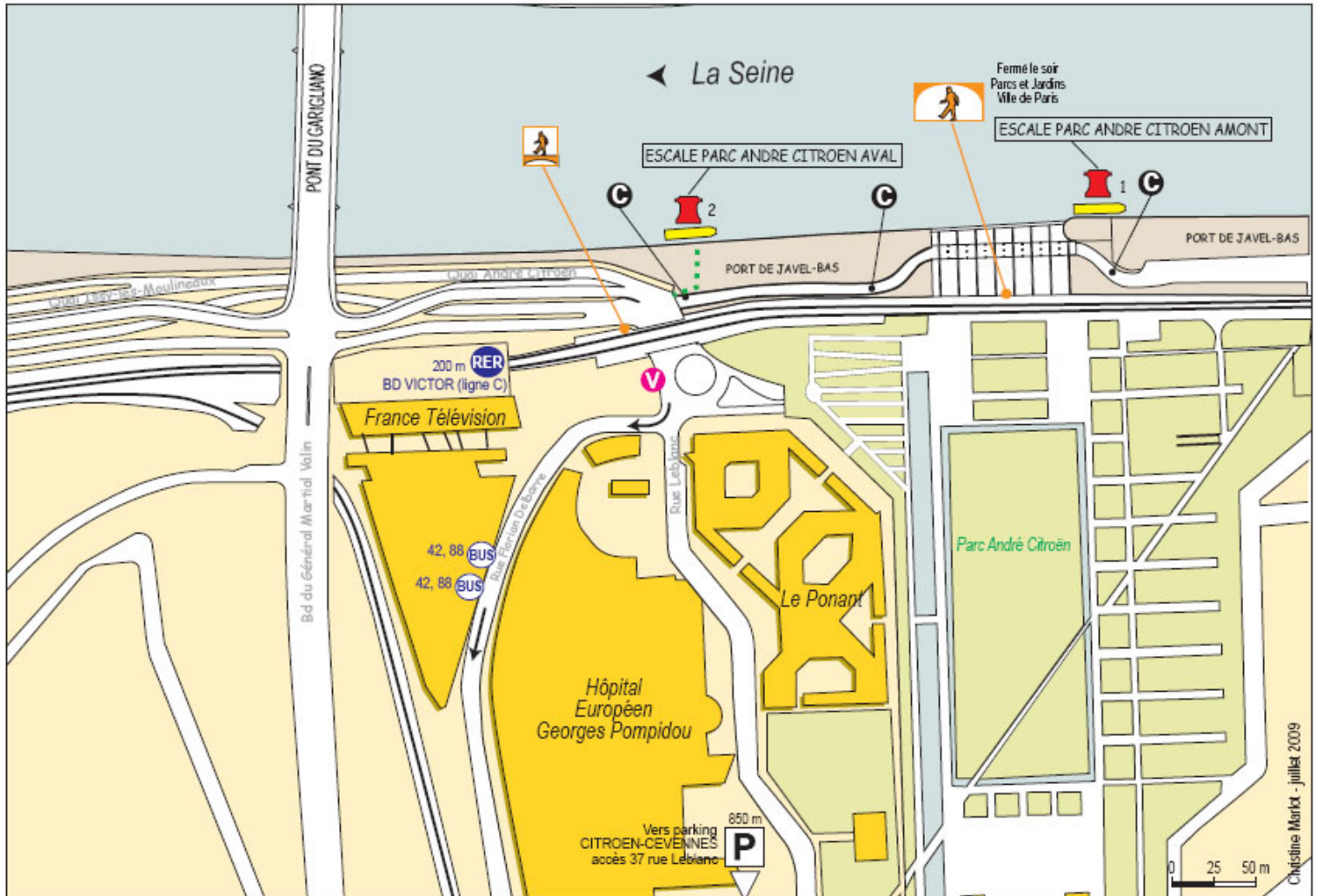
- **Bus :** Ligne 88 – arrêt Cauchy  
Ligne 72 – arrêt Wilhem et Wilhem Versailles
- **Métro :** Ligne 10 – station Javel / André Citroën
- **Tramway :** T3 – station du Pont du Garigliano / Hôpital Européen Georges Pompidou
- **RER :** Ligne C – station Javel ou Bd Victor
- **Dépose rapide :** possible par voiture et autocar

## STATIONNEMENT

- **Voitures :** Parking : 37, rue Leblanc (Paris 15)  
300 places, 24h/24
- **Autocars :** Consulter : [www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr](http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr)  
[www.autocars.paris.fr](http://www.autocars.paris.fr)

# Escales Parc André Citroën

## Plan d'accès



-  *Escale fluviale*
-  *Accès piéton à l'escale*
-  *Accès piéton sous viaduc*
-  *Accès piéton par passerelle*
-  *Station RER*  
300 m *distance à l'escale*
-  *Station bus RATP*
-  *Station Vélib'*
-  *Accès véhicule à l'escale*
-  *Accès contrôlé*
-  *Accès véhicule au parking*
-  *Parking public - véhicule léger*  
300 m *distance à l'escale*

*Sites d'information :*

[www.paris-ports.fr](http://www.paris-ports.fr)  
[www.ratp.fr](http://www.ratp.fr)  
[www.parking-paris.com](http://www.parking-paris.com)